



FINANCES PUBLIQUES

COMMUNE : 227 ECTOT L'AUBER

ARRONDISSEMENT : 76 ROUEN

TRÉSORERIE OU SGC : SGC YVETOT

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025 1	Taux de référence 2026 2	Taux plafonds 2026 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 4	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2) 5	Taux votés 2026 6	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	404 648	42,66	127,80	412 300	175 887	42.66	175887,18
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	42 398	35,16	121,09	42 900	15 084	35.16	15083.64
Taxe d'habitation (TH)	17 145	19,99	55,95	17 200	3 438	19.99	3438.28
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	262 038	14,28	51,25	264 100	37 713	14.28	37713.48
				Total	232 122		
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) – article 1407 ter (CGI)	Bases d'imposition effectives 2025 >>>	Taux de référence de TH 2026 >>>	Taux de MTHRS applicable en 2026 >>>	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 >>>	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2026 >>>	Produit attendu (col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026)	232122.58

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Total des produits attendus

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)		Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case : <input type="checkbox"/>
	8	9			
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	Produit total souhaité				
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)					
Taxe d'habitation (TH)	232 122	=			
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)				

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
4 519	0	0	1 060	4 204	0	-49 367	36 283	-3 301

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026
232122.58		-3 301		228 821,58

À ROUEN
Le 17 MARS 2026Pour la Direction des Finances publiques,
DENIS GIROUDETLe 30/04/2026
Pour la Commune,Le Maire,
Nicolas MEKIL

Feuille à compléter et à retourner systématiquement au seul service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.



ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS	2. BASES EXONÉRÉES	4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES
Taxe foncière sur le bâti : a. Personnes de condition modeste 66 b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte 0 c. Locaux industriels 0 d. Logements sociaux et longue durée 0 Taxe foncière sur le non bâti : 2 942 Taxe d'habitation : a. Dotation pour perte de THLV b. Dotation pour recentrage THRS c. Mayotte >>> Cotisation foncière des entreprises : a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire 0 b. Base minimum 1 196 c. Locaux industriels 0 d. Autres allocations	Taxe foncière sur le bâti : a. Par le conseil municipal b. Par la loi 3 088 Taxe foncière sur le non bâti : a. Par le conseil municipal b. Par la loi (terres agricoles) 17 157 c. Par la loi (autres) Cotisation foncière des entreprises : a. Par le conseil municipal b. Par la loi 8 358 3. BASES DE TAXE D'HABITATION a. Résidences secondaires et assimilées 17 200 b. Logements vacants soumis à la THLV >>> c. Correction des bases THRS d. Correction des bases THLV >>> e. Correction des bases MTHRS >>>	a. Éoliennes et hydroliennes b. Centrales électriques c. Centrales photovoltaïques d. Centrales hydrauliques e. Centrales géothermiques f. Transformateurs électriques g. Stations radioélectriques h. Installations gazières et autres i. Taxe sur les pylônes 5. RÉFORMES FISCALES a. TVA compensant la TH >>> b. TVA compensant la CVAE 4 519 c. Coefficient correcteur 1,206287 d. Taux FB commune 2020 17,30 e. Taux FB département 2020 25,36

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS					6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE	
Taxes	Taux moyens communaux de 2025 au niveau :		Taux plafonds de 2026	Taux des EPCI de 2025	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col. 14 - col. 15)	Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2025 au niveau :
	national 12	départemental 13				
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	39,79	52,49	131,23	3,43	127,80	Taux maximum :
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	51,19	43,35	127,98	6,89	121,09	a. Taux communal majoré à ne pas dépasser 17,81
Taxe d'habitation (TH)	23,67	22,66	59,18	3,23	55,95	b. Taux maximum de la majoration spéciale 0,891
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	26,95	>>>	53,90	2,65	51,25	
6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle...				6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH		Taux de CFE perçue en 2025 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique
a. ...la diminution sans lien a été appliquée >>>		a. Taux moyen départemental 16,21		b. Taux maximum de la majo >>>		